Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 34

Artikel: La concheince dâo comerce
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192473

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

gnificence; en face, les sommités qui dominent le glacier du Trient; à gauche, le Velan; toutes les pointes formant le fond de la vallée de Bagnes se dessinent admirablement; enfin, les Alpes valaisannes, terminent cette demi-couronne de cîmes neigeuses.

Il n'y a donc pas besoin de s'éloigner beaucoup de Salvan pour jouir de ces grandes scènes alpestres.

Après 2 ½ heures de marche et être redescendu dans le vallon du *Triège*, où ce torrent roule et bouillonne dans une succession de cascatelles, on arrive au vaste et riant pâturage d'Emaney, fermé, dans le fond, par la haute et imposante paroi de rochers que surmonte l'arrête de la pointe à Boillon. Au milieu du pâturage, on remarque une vingtaine de chalets disposés en cercle comme les pétales d'une marguerite, et s'ouvrant tous sur la cour circulaire intérieure. Des hauteurs environnantes, le coup d'œil en est charmant.

La montagne d'Emaney appartient à une société de propriétaires de bétail qui jouissent de droits appelés *fonds*. Un fond donne le droit d'y mettre à l'alpage une vache, deux fonds, deux vaches, etc.; mais un associé ne peut posséder plus de quatre fonds. A la fin de la saison, les produits du laitage sont répartis à proportion du nombre des têtes de bétail.

Comme tant d'autres pâturages des Alpes, celui-ci a sa légende, la légende de la *Génisse d'Emaney*. Voici comment elle est racontée dans le bel ouvrage de M. A. Cérésole:

En automne, lors de la descente des troupeaux, s'il arrive à l'un des associés de n'avoir pas assez d'herbe chez lui pour son bétail, il est autorisé à profiter seul du pâturage commun. Il y a quelques années, un pâtre usa de cette facilité, mais il n'eut pas lieu de se féliciter de ce séjour solitaire. Dès les premières nuits, il commença à être harcelé par un revenant qui lui jouait toutes sortes de mauvais tours: il le houspillait, le pinçait, le piquait; il faisait un tapage infernal, bouleversant tout, défaisant sans cesse son ouvrage.

Une des dernières nuits qu'il passa là-haut, il entendit, pendant qu'il essayait de reposer sur le *cholei*, un bruit de voix et de pas qui se rapprochait toujours davantage. On aurait dit une troupe d'hommes. Ils parlaient un autre langage que celui du pays. Si c'était le revenant, il semblait être « légion ». Saisi de peur, ne bougeant pas, blotti dans son foin, notre pâtre ouït distinctement tout ce monde entrer au chalet, y allumer du feu et demander de quoi le souper pourrait bien être fait. Il entendit une voix proposer de rôtir une de ses vaches, et quelques moments après, il vit une forme humaine monter sur le fenil et lui apporter une part de viande fort appétissante, servie dans un plat très propre et très soigné. Le festin dura toute la nuit. Pendant ce temps, vaincu par un sommeil profond, le pauvre montagnard s'endormit. Le soleil brillait sur l'Alpe lorsqu'il rouvrit les yeux.

A son réveil, les souvenirs de cette nuit étrange revinrent agiter son esprit. Que fallait-il penser de tout cela?... Il écouta... tout était silencieux. Il n'eût certainement ressenti aucun chagrin, s'il ne se fût rappelé d'avoir mangé du rôti, lequel ne pouvait avoir été préparé qu'au détriment d'une des bêtes qu'il avait attachées la veille à l'*ariau* (étable où l'on trait).

Il descendit du *cholei*. Rien autour de l'âtre n'était en désordre. Au-dedans, comme au-dehors, tout était à sa place. — Etait ce donc un cauchemar qui avait troublé sa nuit? — Il entre dans l'*ariau*. O douloureuse surprise! Sa plus belle vache avait une épouvantable plaie saignante à la cuisse. Il y manquait un grand morceau de chair; c'était celui-là même dont on lui avait fait manger une partie.

Dès lors, le pâtre se vit forcé d'abandonner ce chalet mal famé. Il en sortit un matin « pour la toute »; mais, au moment de franchir le seuil, une force invisible, poussant la porte depuis l'intérieur, la ferma avec une telle violence que le bâton du jeune vacher en fut brisé comme un roseau et qu'il n'eut qu'à se féliciter de n'avoir pas eu une jambe broyée sur le seuil.

D'Emaney on monte, en 2 heures, par des pentes gazonnées et parfois assez roides, jusqu'au col de même nom, d'où l'on atteint, en 1 ½ heure, la cîme du Luisin. Là, le spectacle le plus grandiose se déroule aux yeux de l'ascensionniste. On en jugera par cette énumération de sommités: le Mont-Blanc, le Buet, l'Aiguille-Verte, le glacier du Trient, le Velan, le Combin, le Pic de Tanneverge, la Pointe des Rosses, la Pointe à Boillon, le Mont-Ruan, la Dent-du-Midi, la Pierre-à-Voir, le Muveran, la Dent-de-Morcles, les Diablerets, Chamossaire, les Tours d'Aï, etc.

Mais l'œil étonné revient sans cesse à la Dent-du-Midi, qui se dresse là, tout près, avec son arrête à plusieurs sommets, déchiquetée comme les ruines d'un fort gigantesque.

Au bas de ses larges épaulements, la vaste plaine de Salanfe, admirable pâturage, parfaitement plat, qu'on suppose avoir été, autrefois, le bassin d'un lac, et qui a pour majestueux encadrement, la Dent-du-Midi, au Nord; la Tour-Sallière, à l'Ouest; le Luisin et le Petit-Perron, au Sud. — Du col d'Emaney, on descend à Salanfe par des névés, où ceux qui n'ont pas trop souci de leur fond de culotte font, en quelques minutes de rapide glissade, un trajet assez long à pied.

On regagne Salvan par les pierriers et les alpages de Van-Bas et Van-Haut. C'est une journée de onze heures de marche, à laquelle il faut ajouter le temps nécessaire pour aller, de Salvan, prendre le train à Vernayaz.

On peut aussi descendre de Salvan à Vernayaz, par le sentier qui conduit au joli vallon de Gueuroz, vert et frais comme un verger, ombragé de châtaigners et d'arbres fruitiers, et que voudront surtout visiter ceux qui ont lu: *Les cerises du Vallon de Gueuroz*, par E. Rambert. Ce vallon, tout à fait inconnu et solitaire, il y a une vingtaine d'années, a beaucoup plus de vie aujourd'hui. Un charmant petit hôtel, tenu par M. Joseph Lœtscher, et où l'on est traité aux conditions les plus douces, y a été construit l'année dernière, sur une terrasse avancée qui domine la vallée du Rhône et d'où la vue s'étend sur la Dent-de-Morcles, la chaîne des Diablerets, le Salantin, les Aiguilles-Rouges, le Catogne, le Velan, le Combin, la Pierre-à-Voir, etc.

De Vernayaz, on atteint l'hôtel de Gueuroz, en moins d'une heure, par un sentier en zig-zag des plus pittoresques. C'est là un ravissant nid de montagne, où l'on peut passer des journées délicieuses, grâce à la beauté du site et à la multitude des promenades et excursions faciles, dont il est le point de départ.

L. M.

Vieux droit

PLAICT GÉNÉRAL DE LAUSANNE de 1368

« Item celui qui coupe les arbres près des » chemins et des rues, doit crier deux fois » à haute voix aux passants: *gare, gare,* » après quoi si quelqu'un est frappé, blessé » ou endommagé par la chûte de l'arbre, ou » même s'il est tué, celui qui le tue n'est » point obligé d'en souffrir ni de payer au- » cun bamp au Seigneur, et n'est point sujet » à aucune peine, ni échute, ni commise » quelconque. »

En 1613, on trouvait le code de 1368 vieilli; on en ordonna la révision et l'amélioration.

PLAICT GÉNÉRAL DE LAUSANNE de 1613 — Loi 226,

« *Si aucun coupant un arbre vient à offenser* » *ou tuer un passant.*

« Si aucun coupe un arbre ou partie d'ice- » lui et il ne crie avant que le dit arbre » tombe par trois fois *gare*, et si tel arbre » par sa chute offense quelque passant, ice- » lui est tenu à l'offense et blessure, voire » même responsable de sa mort si elle s'en » suivoit, encor qu'il ne l'aura fait de guêt à » pens, ou malieusement, sauf la grâce du » Souverain. »

Ainsi trois fois *gare* au lieu de deux, après plus de deux siècles d'expérience, c'est le progrès lent.

Dans les cours des collèges et des écoles à Lausanne, on dit encore parmi les écoliers comme loi entre enfants, lorsqu'il s'agit de jeux où l'on lance des pierres ou des bâtons: *Qui dit gare n'a point de tort.*

La concheince dâo comerce.

Se tsacon avâi bouna concheince, lè brâvès dzeins ne sariont pas esposâ à tot momeint d'étrè eindieusâ pè dâi coco et mémameint dâi pernettès que ne sè font pas couson dè corbâ et recorbâ la vretâ; mâ, que volliâi-vo! lo mondo est dinsè. et on lâi pâo rein tsandzi. Porru qu'on pouessè gagni oquie, ne fâ rein dè

derè onna meinta, et âo gros dâo tsautein, se vo z'âi fauta d'âo frais po on malâdo, et que vo passéyi âo martsi po ein atsetâ, y'a dâi fennès que vo sacremeintéront que lè dzenelhiès lè z'ont fé lo dzo dévant, tandi que sont petétrè dâo mâi dè Févra. Et lo mondo est pliein dè clliâo dzeins que ne sont conteints què quand pâovont eimbégninâ et eindieusâ lè z'autro.

On gaillâ que fasâi lo liquoriste, mâ ion dè clliâo que rappondont et que vo font dou sétâi dè gotta avoué onna breintâ dè cerisè, passâvè on dso tsi Janôt dè la peinta po lâi offri à veindrè dè sa ratatouille. Janôt savâi bin que po lo prix cé soi-disant quirche n'étâi que 'na crouïe bourtiâ; mâ sa concheince n'arâi pas éta tranquilla se n'avâi pas z'u dè la martsandi berboula à veindrè, et fe, ein vouâiteint sa fenna :

— On porrâi bin ein preindrè cauquiès litres ?

Sa fenna, qu'avâi bouna concheince, mâ que ne compregnâi rein âo comerce, lâi repond :

— Mâ n'ein ein onco prâo; y'a onco clliâo duès reinstès dè botolhiès que sont su lo trabliâ dâo fond, dè cllia que n'ein zu dè mon frârè ?

— Oh bin vâi, fâ Janôt; mâ c'est dè la bouna !

Onna race dè tsins.

On pàysan qu'avai einviâ dè sè teni on tsin et que savâi que y'ein avâi à veindrè dein on veladzo vesin, dit à son valet d'ein allâ queri ion.

Lo valet, que n'avâi pas einveintâ la pudra, lâi va et revint avoué la bête.

— Mâ, lâi fâ son pére, t'avé de d'atsetâ on tsin, et l'est 'na tsinna que te no s'amînè quie !

— Oh bin, repond lo valet, y'é portant choisi dâo mî que y'é pu ; mâ parait que l'est 'na race dinsè, kâ sa mére étâi dza onna tsinna.

Yô est lo pliési.

Dâi z'amis, que bévessont quartetta per einseimblio, dévezavont de çosse et de cein et parlâvont dâi menadzo que vont bin et iô tsacon fâ tot cein que pâo.

— Tot parâi, fe ion dè clliâo compagnons, clliâo que font dâi z'avanço et qu'amassont oquiè, dussont avâi on rudo pliési.

— Câise-tè, taborniô, lâi repond on vîlhio soiffeu, on vive-la-joie, que bévessâi on verro dè crâtse à la trablia à coté, n'est pas clliâo qu'amassont dâo bin qu'ont dâo pliési ; mâ l'est clliâo que lo rupont.

Lè pâo su lè clliotsi et le tsapés dâi monnâi.

— Sâ-tou, Dâvi, porquiè on met adé dâi pâo su lè cliotsi dâi z'Eglisès, et na pas dâi dzennelhiès ?

— Oh na fâi na, Abran ; et porquiè ?

— Eh bin, c'est que s'on lâi mettâi dâi dzenelhiès et que le vegnassiont à férè dâi z'âo, s'éclaffériont ein vegnient avau.

— Et tè, Abran, sâ-tou porquiè lè monnâi mettont dâi tsapé blian ?

— L'est à causa dè la farna.

— Ouai ! que na !

— Et porquiè, don ?

— Po sè couvri la téta.

UNE BELLE VUE

par JAQUES L'ESTOILE.

La mère et la fille minaudaient en attendant une entrée en matière quelconque; elles espéraient que sir James, entraîné par son émotion, allait leur adresser du moins quelques paroles banales, et Mme de Sainte-Pervenche n'avait besoin que d'un simple mot, pour se charger du reste; mais ce mot ne vint pas. — Le révérend aurait pu le dire, il ne le dit pas. Sir James ne se départit pas de sa muette contemplation, et les deux dames, de guerre lasse, furent bien forcées de lever le siège.

Aussitôt sir James demanda les cigares et le thé ; mais le révérend était déjà près de lui, le perforant de son œil interrogateur.

— « Eh bien ! lui dit-il d'une voix visiblement anxieuse. Eh bien! mon cher élève, cette fois l'avez-vous ressentie cette bienheureuse émotion?

— « Oh y es, répondit sir James, en se levant comme un automate, jé croyé, mais... jé étais pas sûr ! »

Cette réponse, si peu concluante qu'elle fût, charma le révérend, qui n'en avait pas entendu jusqu'alors d'aussi encourageante, et il s'empressa d'aller prévenir Mme de Sainte-Pervenche que les choses marchaient à souhait... Celle-ci, assez maussade de la froideur du jeune Anglais, ne semblait pas partager sa manière de voir ; mais le précepteur lui déclara que tel était le caractère de son élève, et que cette réponse lui paraissait non seulement favorable, mais concluante. — Il fallut se contenter d'une assurance aussi flatteuse.

Cependant la mère et la fille, estimant que le révérend Harris-Steford manquait d'énergie et de résolution, se décidèrent à frapper le soir même un coup décisif. Le dîner se passa comme le précédent, avec cette différence que sir James ne demanda pas son journal et qu'il mangea plus encore qu'à l'ordinaire. Il se disposait sans doute à reprendre son attitude contemplative de la veille ; mais à peine le dessert eut-il été servi, que les dames de Sainte-Pervenche se levèrent, passèrent dans un petit salon qui joignait la salle à manger, et tout à coup une ritourelle brillante annonça que quelqu'un s'apprêtait à chanter. C'était la belle Palmyre qui, d'une voix vibrante, mais dépourvue de toute espèce de charme, attaquait le grand air de l'*Africaine*.

L'effet de ce bruyant appel ne se fit pas attendre, sir James se leva gravement, s'approcha du salon en fumant un cigare, se planta entre les deux battants de la porte et, considérant toujours avec le même calme la chanteuse, qui le voyait parfaitement dans la glace, mais affectait d'ignorer absolument sa présence, tout en prenant les poses les plus dramatiques, resta là tout le temps que dura le morceau, qui, chacun le sait, est fort long.

Dès que la dernière note fut lancée, et pendant que Palmyre et sa mère se disposaient à savourer les applaudissements et les félicitations des auditeurs, sir James, sans se préoccuper de personne, tourna le dos, et s'adressant au révérend Harris-Steford : « O yes, ce soir, lui dit-il, jé étais bien sûr... Jé éprouvé toujours rien ! »

Le pauvre précepteur, atterré, passa de la rubiconderie qui illuminait toute sa personne à un ahurissement complet. — Ils remontèrent dans leurs chambres, et le lendemain matin les dames de Sainte-Pervenche apprirent que sir James et le révérend avaient quitté l'hôtel de « la Luna » et faisaient route vers Milan.

Les deux Anglais n'étaient pas loin de Venise, lorsque dans le salon du sleping-cars où ils dormaient tous les deux, entrèrent à la station de Carmigano une jeune Française accompagnée d'une dame qui pouvait être sa mère ou sa tante. Les deux voyageuses, aussitôt assises, ouvrirent leur élégant sac de voyage, en sortirent deux livres et se placèrent silencieusement près de la fenêtre. Sir James venait de se réveiller, et en ouvrant les yeux, il aperçut dans la pénombre le profil de la jeune fille. — C'était, il est vrai, le galbe le plus pur, le plus idéal qu'ait jamais rêvé Phidias ou Praxitèle.

Sir James, qui connaissait par cœur tous les musées de la Grèce et de Rome, se sentit, malgré lui, subjugué par cette charmante vision. Il tira de la poche de son pardessus son guide de conversation anglais-français et, ce qui ne lui était jamais arrivé, fit un effort pour trouver une phrase qui lui permît d'entrer en conversation avec ses compagnes de route. — Dans cette louable pensée, qui eût fait épanouir d'espérance le révérend, s'il n'eût pas dormi, sir James s'approcha de la fenêtre, se plaça debout près de la plus âgée des deux dames et attendit... Les deux voyageuses, à n'en pas douter, appartenaient au meilleur monde, et celle qu'il approchait ainsi fit un léger mouvement pour reculer sa chaise... Sir James ne s'en formalisa pas, et comme, cette fois, il avait pris une ferme résolution, il se décida à parler. Alors, étendant la main vers la campagne, se redressant de toute sa hauteur et tenant son guide à la main :

« Oune belle ïou ! » (1) dit-il d'une voix de stentor.

Les deux femmes levèrent vivement la tête, et la plus jeune, à l'aspect du jeune Anglais guindé et raide comme un if après avoir lancé sa phrase, sentit flotter sur son visage un certain chatouillement que connaissent tous ceux qui ont ressenti les attaques du fou rire. Elle était ravissante. — La plus âgée comprit tout de suite qu'elles avaient affaire à un Anglais et à un Anglais de bonne maison, négligeant sans doute la formalité de la présentation, sous prétexte

(1) Le *v* simple et la consonne *u* sont pour les Anglais deux des grandes difficultés de la prononciation française.